



du GATT nécessitera une certaine adaptation. Ce qui est d'ailleurs inévitable puisque les accords de commerce visent à amener des changements dans les économies nationales et à canaliser ces changements de façon positive. Mais, de toute façon, la capacité d'adaptation est une caractéristique permanente de l'économie canadienne.

À peu près la moitié des entreprises manufacturières qui existent aujourd'hui ont été créées au cours des dix dernières années. Notre main-d'oeuvre est déjà très mobile et possède une bonne capacité d'adaptation. Bon an mal an, environ le cinquième des Canadiens en âge de travailler quittent ou perdent leur emploi, tandis qu'un nombre au moins égal de personnes trouvent un nouveau travail.

L'application progressive de l'accord pendant une période de transition facilitera l'adaptation. Cela donnera le temps, là où le besoin s'en fait sentir, de rationaliser certains secteurs et d'aider au recyclage des travailleurs tout en faisant en sorte que les dom-

mages éventuels soient rapidement compensés par les avantages beaucoup plus considérables procurés par l'accord.


Le gouvernement a mis en place dans le cadre de la Planification de l'emploi une gamme étendue de programmes pour faciliter l'adaptation de la main-d'oeuvre.

D'importants programmes de formation et de recyclage sont déjà offerts, et continueront de l'être, pour aider les travailleurs à profiter des nouvelles possibilités d'emploi, y compris celles découlant d'une libéralisation des échanges. Le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie, que gère Emploi et Immigration Canada, aide employeurs et travailleurs à repérer les emplois offerts et permet de faire correspondre les débouchés et les compétences disponibles. En outre, des programmes d'aide à la mobilité et à la recherche d'un emploi sont à la disposition des personnes qui souhaitent exercer un métier plus intéressant.

Les sommes affectées chaque année à l'adaptation de la main-d'oeuvre

---

– près de 1,5 milliard \$ dans le cadre du Programme de planification de l'emploi – contribuent largement à nourrir le dynamisme de notre population active.

Le gouvernement est fermement déterminé à maintenir le filet de sécurité sociale qui permet au Canada de s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale. Un nouvel accord commercial avec les États-Unis renforcera cette capacité d'évolution et ouvrira de nouvelles perspectives de croissance économique, qui sont la meilleure politique d'adaptation qui soit. 

---

## L'INTÉRÊT DU CONSOMMATEUR

### Libéraliser le commerce équivaut à réduire les impôts

*Nous sommes portés à considérer les avantages commerciaux sous l'angle des emplois et de nos intérêts en tant que producteurs. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes aussi des consommateurs. Les tarifs douaniers sont des impôts que le consommateur finit par payer en prix plus élevés. Les autres mesures qui restreignent les importations ont le même effet. Par contraste, la libéralisation du commerce assure au consommateur un choix plus vaste et des prix plus bas.*

*Mais l'avantage pour le consommateur ne se limite pas à son panier à provisions. Les industries canadiennes utilisatrices de biens ou de services importés bénéficient elles aussi d'intrants à moindre coût. D'autre part, les barrières commerciales ont pour effet de détourner vers les secteurs protégés des bénéficiaires qui devraient revenir au consommateur. C'est pourquoi l'Association des consommateurs du Canada approuve la libéralisation du commerce.*